



FORMATION CONTINUE SANTE D.U. de Thanatopraxie

Public

Cette formation est accessible au niveau BAC et plus. Elle est particulièrement destinée aux personnes ayant déjà eu un contact avec le milieu funéraire (employés des pompes Funèbres, métiers du paramédical, ambulanciers, infirmiers, personnels des laboratoires d'anatomie...). Elle est aussi accessible aux étudiants reçus-collés du concours de PACES ou d'autres formations en lien avec la discipline après avis du comité pédagogique.

Admission sur CV et lettre de motivation accompagnés de la copie du diplôme professionnalisant avant le **30 octobre 2019** soit par mail fcsante@univ-st-etienne.fr, soit par courrier à : Formation Continue en Santé – Faculté de médecine J. Lisfranc – Campus Santé Innovations – 10 rue de la Marandière – 42270 Saint Priest en Jarez (Attention ! la date d'arrivée des candidatures sera pris en compte).

Une présélection sera faite en novembre sur convocation après consultation du dossier de candidature. Test écrit comprenant un QCM de culture générale et des notions de bases en anatomie (niveau terminale) puis entretien avec un jury composé du responsable de l'enseignement et d'enseignants.

Objectifs

Préparation au Concours National de Thanatopracteur.

Objectifs pédagogiques :

- Savoir appréhender l'ensemble des aspects de la thanatopraxie.
- Apprendre les bases techniques de l'embaumement et les matières spécifiques.
- Développer des connaissances dans l'anatomie, la médecine légale ainsi que dans l'hygiène et la sécurité.
- Acquérir des connaissances dans l'éthique du milieu funéraire ainsi que dans la gestion d'entreprise.

Programme de formation

195 heures d'enseignement théorique sur 5 semaines réparties en deux sessions (juin et octobre)

La formation proposée est une préparation au concours National de Thanatopraxie. Elle ne permet donc pas d'exercer la thanatopraxie. Elle atteste d'un suivi par le candidat du nombre d'heures réglementaire d'enseignement théorique. La formation théorique comprend 195 heures de cours dont le candidat doit justifier pour se présenter au concours national. L'étudiant devra s'inscrire individuellement au concours national organisé par le Ministère de la Santé.

Le décret n° 2010-519 du 18 mai 2010 fixe les nouvelles conditions d'organisation de la formation et de l'examen d'accès au diplôme national de thanatopracteur.

Validation

Obligation d'assiduité aux séminaires de formation, et validation de l'évaluation écrite (QCM) à l'issue de chaque séminaire.

Equipe pédagogique

Pr Jean-Michel Prades - ORL - Chirurgie cervico-faciale et plastique - CHU St Etienne

Dr Marie Gavid - ORL - Chirurgie cervico-faciale et plastique - CHU St Etienne

F. Bergandi - Thanatopracteur - Laboratoire d'anatomie de la faculté de médecine St Etienne

Calendrier

Date limite des candidatures : **30 octobre 2019** (Attention ! la date d'arrivée des candidatures sera pris en compte)
Séminaires

- 3 semaines consécutives juin 2020
- 2 semaines consécutives octobre 2020

Les enseignements se dérouleront à la faculté de médecine de St Etienne

* Dates susceptibles de modification

Tarifs

Formation continue : 1950 euros TTC (l'université n'est pas assujettie à la TVA)

Formation initiale Principale : 1 200 euros

Formation initiale secondaire: 1 000 euros

Contacts

Valérie GERENTON

Responsable Formation Continue en Santé

Nathalie COUTEAU

Assistante de formation

Tél : 04 77 42 14 08 ou 00

fcsante@univ-st-etienne.fr

Organisme de formation référencé Datadock - N° d'activité : 82 42 P00 242